

STAGES DE LONGUE DURÉE À LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH) – 2027/2028

Avant de déposer leur candidature, il est vivement recommandé aux candidats de prendre connaissance des Conditions générales des stages de longue durée ainsi que de la politique financière du REFJ, qui précisent en détail le fonctionnement du programme.

1. Présentation

Un total de 12 stages de longue durée sera proposé à la CEDH à Strasbourg en France.

Les stagiaires du REFJ seront affectés à l'une des unités de traitement des affaires du Greffe de la Cour, où ils auront pour tâche principale de traiter des requêtes individuelles qui se rapportent au système du pays dont ils sont ressortissants en anglais ou en français. Sous la supervision du Chef d'unité, leurs responsabilités comprendront :

- l'examen et le traitement des requêtes conformément aux procédures de la Cour et aux directives internes. Les requêtes concerneront principalement des affaires prima facie irrecevables ainsi que des affaires pouvant être traitées de manière standard ;
- la rédaction de décisions, procès-verbaux, rapports, notes et autres documents ;
- le maintien de la correspondance avec les requérants et, le cas échéant, avec les gouvernements et tiers concernés ;
- le conseil aux requérants sur les conditions de recevabilité des requêtes devant la Cour et la transmission de toutes informations pertinentes ;
- l'assurance de l'analyse juridique et l'assistance aux juristes expérimentés dans la préparation des affaires pour examen par la Chambre ;
- la rédaction des arrêts et décisions des Chambres et la participation aux séances de la Cour ;
- la réalisation d'études et de recherches concernant la jurisprudence de la Cour, le droit national ainsi que le droit comparé et international.

De plus, un candidat pourra être affecté au [Comité européen des droits sociaux](#). Le participant affecté à ce poste contribuera à la préparation des plaintes collectives et rapports en fonction de ses compétences et expériences. La priorité sera donnée aux candidats disposant d'une expérience judiciaire dans les domaines suivants : droit du travail et de l'emploi, sécurité sociale et santé, protection de l'enfance et de la famille, ou autres aspects des droits sociaux relevant du champ de la Charte et de la compétence du Comité européen des droits sociaux.

2. Durée et postes disponibles

- Nombre de postes : 12
- Durée : 10 mois
- Période de formation : du lundi 30 septembre 2027 au vendredi 30 juin 2028

3. Critères d'éligibilité

Les conditions requises pour participer au programme de stage de longue durée de la CEDH au sein du Greffe de la Cour sont les suivantes :

- être un juge (ordinaire ou administratif) ou un procureur ;
- avoir entre 5 et 10 ans d'expérience professionnelle ;
- avoir une connaissance approfondie de la langue anglaise ou française (capacité à rédiger des décisions dans l'une ou l'autre langue).

Les conditions requises pour participer au programme de stage de longue durée de la CEDH au sein du département des Droits sociaux et au secrétariat du Comité européen des droits sociaux sont les suivantes :

- être un juge (ordinaire ou administratif) ou un procureur ;
- avoir entre 5 et 10 ans d'expérience professionnelle, de préférence dans un domaine lié aux droits sociaux (ou aux droits de l'Homme en général) ;
- avoir une connaissance approfondie de la langue anglaise ou française (capacité à rédiger des décisions dans l'une ou l'autre langues).

4. Pièces justificatives

Les participants sont tenus de fournir les documents justificatifs suivants au format PDF :

- 1) un curriculum vitae au format Europass, en anglais ;
- 2) une lettre de motivation en anglais (à joindre au formulaire de candidature).

Ces documents sont obligatoires et exigés par l'institution d'accueil. Les candidats sont encouragés à joindre tout document justificatif supplémentaire autorisé par les Conditions générales, dans la mesure où ceux-ci renforcent leur candidature et démontrent leurs qualifications, leur expérience et/ou leur motivation.